Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 14 juin 2017 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

### Sont présents :

Monsieur le conseiller Gilles Labelle Monsieur le conseiller Réjean Hardy Madame la conseillère Pauline Sauvé

#### Sont absents:

Madame la conseillère Denise Soucy (motivée) Monsieur le conseiller François Lafrenière (motivée) Madame la conseillère Françoise Lafrenière (motivée)

#### Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

### Citoyens

Madame Hélène Goulet

Monsieur Ronald Dubeau

#### Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

### 2017-06-186 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-187 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

Pour: Monsieur le maire Gary Lachapelle et Madame la conseillère

Pauline Sauvé

Contre: Monsieur le conseiller Gilles Labelle

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

# 2017-06-188 Rapport d'incendie de mai 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois de mai 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

**Noter** que Monsieur Martin Lafrenière a participé au Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) à titre de Coordonnateur pour l'ACSIQ pour la région de l'Outaouais (02) et également à titre de Président de l'Association des chefs pompiers de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-06-189 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

municipal «PAARRM» 2017-2018

**Attendu** que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide pour l'amélioration du réseau routier municipal.

**Attendu** que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que le conseil de la municipalité de Lac-Sainte-Marie demande une aide financière de 125 000.00 \$ pour l'amélioration des chemins suivants : lac Vert, Pémichangan, Ryanville et Lemens.

**Confirmer** son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le PAARRM 2017-2018 dans ce projet évalué à 200 000.00 \$.

**Autoriser** le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, la présentation d'une demande d'aide financière pour les chemins ici-haut mentionnés.

Le président demande le vote.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-190 Remplacement de ponceaux sur le chemin Lac-Vert

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé il est résolu de procéder au remplacement du ponceau 1310 situé entre le Lac Vert et le Lac Noir ainsi que le du ponceau 1311 situé entre le Lac Noir et le Lac Heney, le tout selon les plans préparés par le Service de génie municipal de la MRCVG.

**Réaliser** lesdits travaux en régie sous la supervision des ingénieurs de la MRCVG.

Le président demande le vote.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-191

Demande de révision du Plan d'intervention en infrastructure routières locales auprès de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu que le conseil municipal demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau une révision du Plan d'intervention en infrastructure routières locales de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-192 Remplacement du ponceau sur le chemin Ryanville

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle il est résolu de procéder au remplacement du ponceau situé sur le chemin Ryanville, après le chemin Labelle et près du trou # 2 du Nouveau club de golf Lac-Ste-Marie à l'aide du budget disponible dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

**Que** les travaux réalisés dans le cadre de ce programme doivent être donnés en sous-traitance et de demander au Service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau de réaliser les plans et devis.

**Allouer** la somme de 68 463.09 \$ afin de réaliser les travaux avant le 31 août 2017.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2017-06-193

Appui de la résolution de la municipalité de Denholm - Demande au Conseil des médecins de la clinique de Wakefield

Considérant que le nombre de médecins a augmenté à la clinique de Wakefield.

Considérant sa géolocalisation, la Municipalité de Denholm utilise les services du CLSC de Low.

Considérant que des locaux au CLSC de Low sont disponibles pour acqueillir un médecin

Considérant un grand manque de médecins au CLSC de Low.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu que le conseil de la municipalité de Lac-Sainte-Marie appuie la résolution de la municipalité de Denholm et demande au conseil des médecins de la clinique de Wakefield d'étudier la possibilité d'ajouter un médecin au CLSC de Low.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2017-06-194

Embauche de 2 ressources étudiantes pour le service des travaux publics pendant la période estivale

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé il est résolu d'embaucher 2 ressources étudiantes pour le Service des travaux publics, afin de réaliser des travaux d'entretien général et de promouvoir la relève au sein de la fonction publique de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Accorder** un budget approximatif de 8 000.00 \$ à partir du poste budgétaire # 02-32000-141.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2017-06-195

Invitation au tournoi de golf en mémoire de Michel Émond, Wayne Brennan et Guy Monette

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle il est résolu de payer le souper des élus municipaux au montant de 50.00\$ chacun et de verser la somme résiduelle, à concurrence de 500.00\$ en tout, à titre de don envers le financement de l'Aréna de Low, lors de la tenue du tournoi de golf en mémoire de Michel Émond, Wayne Brennan et Guy Monette, au Nouveau Club de golf Lac-Sainte-Marie le 15 juillet 2017, à partir du poste budgétaire # 02-70290-996.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2017-06-196

Adoption de la cédule d'épandage d'abat poussière par le Service des travaux publics

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu de répandre l'abat poussière aux dates suivantes : 15 juin, 6 juillet, 27 juillet et le 17 août 2017.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-197

Vente de véhicules usagés du Service des travaux publics

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé il est résolu que le conseil municipal se départisse des véhicules et des équipements non utilisés par le Service des travaux publics dont :

- Camion Dodge 2010
- Véhicule utilitaire sportif Jeep Patriot 2009
- Sableuse Temco 2007

**Autoriser** Monsieur le maire, Gary Lachapelle, et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer tous les documents relatifs aux transactions de la vente des biens ci-dessus énumérés pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Fixer** un prix plancher dans l'appel d'offres quant à la vente desdits véhicules ci-dessus mentionnés.

2017-06-198 Inscription au 76° Congrès de la Fédération québécoise des municipalités et mise en candidatures des élus municipaux

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé il est résolu d'inscrire les délégués suivants : Madame Françoise Lafrenière, à titre de pro-mairesse, ainsi que Monsieur le directeur général Yvon Blanchard au 76e Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2017, à Québec.

Payer les frais d'inscription, à partir du poste budgétaire # 02-11000-454, et couvrir les frais de déplacement et les frais d'hébergement des déléqués.

**Réserver** le véhicule utilitaire de la municipalité pour le déplacement de ces derniers au Congrès de la FQM.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2017-06-199 Relais pour la vie - Société canadienne du cancer

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle il est résolu de verser la somme de 100.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, afin de soutenir la levée de fonds qui se tiendra dans le cadre du Relais pour la vie, qui s'est tenue le 10 juin 2017, de 18h00 à minuit, à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, à Maniwaki au profit de la Société canadienne du cancer.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-200 Renouvellement de l'abonnement auprès de Loisir Sport Outaouais

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu que la municipalité renouvelle l'abonnement auprès de Loisir Sport Outaouais au coût de 127.05 \$, plus les taxes applicables, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494 pour l'année 2017.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-201 Échantillonnage des réservoirs d'essence situés au 140, chemin Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu d'autoriser Monsieur le directeur général Yvon Blanchard de précéder à un Échantillonnage des réservoirs d'essence situés au 140, chemin Lac-Sainte-Marie afin d'obtenir un rapport portant sur le liquide des réservoirs existants avant de les démanteler.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-202 Demande de reporter la date butoir des travaux obligatoires établis dans l'avis de correction de la Régie du bâtiment du Québec

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu de demander de reporter la date butoir du 31 juillet 2017 pour la réalisation des travaux obligatoires établis dans l'avis de correction de la Régie du bâtiment du Québec, portant le numéro du permis d'utilisation # 186007, afin de réaliser lesdits travaux, en bonne et due forme, au 140, chemin Lac-Sainte-Marie.

**Noter** que la demande de reporter la date butoir dépendra de l'avis des experts.

#### 2017-06-203 Journal des déboursés

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 8442 à 8536 inclusivement pour un montant total de 236 512.48 \$ avec la modification suivante : Retirer le paiement de la facture de 24 317.21 «\$ du fournisseur Les Entreprises Jacques Brisebois Ltée pour l'achat et la vente de gravier.

Reporter le dossier du fournisseur Les Entreprises Jacques Brisebois Ltée pour l'achat et la vente de gravier au Comité des services aux citoyens.

Le président demande le vote.

Pour: Monsieur le conseiller Réjean Hardy, Monsieur le conseiller

Gilles Labelle et Madame la conseillère Pauline Sauvé

Contre: Monsieur le maire Gary Lachapelle

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

#### Note au procès-verbal

A la demande de Monsieur le maire Gary Lachapelle, Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière, Yvon Blanchard transfèrera le dossier du fournisseur Les Entreprises Jacques Brisebois Ltée pour l'achat et la vente de gravier à la direction régionale de l'Outaouais Catherine Bellemare, directrice par intérim du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

# 2017-06-204 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 18 à 21 au montant de 76 466.37 \$.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-205 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 mai 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-206 Protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification d'antécédent criminel pour le secteur vulnérable

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle il est résolu de désigner Madame Denise Bélanger, technicienne en loisirs, à titre de représentante de notre municipalité de Lac-Sainte-Marie, pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec, concernant la vérification des antécédents judiciaires des membres du camp de jour et des employées affiliées audit camp de jour, qui pourraient être en contact avec une personne vulnérable telle que défini dans le protocole d'entente.

Définir que Madame Denise Bélanger aura la responsabilité d'identifier convenablement avec des pièces d'identité avec photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leur antécédent judiciaire par la Sûreté du Québec et pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage.

Le président demande le vote.

# 2017-06-207 Acquisition d'une partie du lot 5 281 940 situé sur la rue Henri

**Considérant** une demande d'acquisition de terrain de 63 m² de Monsieur Richard Villeneuve qui appartient à la municipalité désigné comme étant une partie du lot 5 281 940 sur la rue Henri.

Considérant que la municipalité a convenu avec Monsieur Villeneuve que l'accès aux camions de déneigement ne sera pas entravé par ladite acquisition.

**Considérant** que Monsieur Villeneuve s'engage à payer tous les frais reliés à l'acquisition de ladite parcelle de terrain.

Considérant que Monsieur Villeneuve s'engage également à ne pas installer de barrière l'hiver de sorte à ce que les camions de la municipalité pour des fins de déneigement ont toujours accès à cet endroit.

Considérant qu'un droit de passage sera accordé à la municipalité dans le contrat notarié afin de lui permettre d'accéder à cette parcelle.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de céder gratuitement d'une partie du lot 5 281 940 situé sur la rue Henri à Monsieur Richard Villeneuve.

**Autoriser** Monsieur le maire, Gary Lachapelle, et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer tous les documents relatifs à la transaction pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-208 Établissement des adultes CSHBO – Demande d'attribution d'une bourse

Considérant que l'établissement des adultes de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) reçoit des étudiants souhaitant poursuivre leur études secondaires afin d'obtenir leur diplôme ou de rencontrer des exigences minimales requises pour poursuivre un programme d'études spécifiques.

**Considérant** qu'il n'y a qu'un seul étudiant résidant dans la municipalité qui fréquente cet établissement d'enseignement, soit Monsieur Nicolas Legault et que selon son enseignante, c'est un étudiant qui travaille très fort et réussi très bien dans l'atteinte de ses objectifs.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de remettre la somme de 250.00 \$ à titre de bourse à Monsieur Nicolas Legault et ce, conditionnel à ce qu'il poursuive ses études au sein d'un établissement d'enseignement.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-209 Tennis LSM

Considérant qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre de services pour la construction d'un pavillon aux terrains de Tennis LSM et qu'il garantit que lesdits travaux seront complétés 6 semaines après l'autorisation de les débuter.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu de retenir les services de Rénovatek Plus Inc. également connu comme étant 9150-5917 Québec Inc. pour la construction d'un pavillon aux terrains de Tennis LSM, au montant de 15 000.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-06-210 Demande de commandite du Nouveau Club de golf Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé il est résolu de commanditer le trou # 1 du parcours du Nouveau Club de golf Lac-Sainte-Marie en versant la somme de 400.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-62200-345, à titre de commandite pour l'emplacement du panneau publicitaire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie situé au trou # 1 du terrain de golf.

Le président demande le vote.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-211 Mandat à Me Rino Soucy de la firme Dufresne Hébert Comeau

Considérant qu'un jugement a été obtenu contre la compagnie 7169621 Canada Inc. au montant de 70 109.10 \$ dans le dossier de la Cour du Québec # 550-22-016473-157.

**Considérant** que la compagnie ci-dessus mentionnée a vendu l'immeuble portant le numéro de matricule 5389-37-6765 à la compagnie 9192140 Canada Inc.

Considérant qu'en date du 13 juin 2017 la somme de 137 904.54 \$, représentant la somme due pour acquitter les arrérages de taxes municipales.

Considérant les nombreuses interventions faites auprès du représentant de la compagnie 9192140 Canada Inc. afin de régulariser ce dossier, mais finalement elles sont en vain.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle il est résolu que le conseil municipal mandate Me Rino Soucy de la firme Dufresne Hébert Comeau afin de débuter les procédures juridiques afin d'obtenir un jugement contre la compagnie 9192140 Canada Inc. afin de protéger les intérêts de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2017-06-212

Abrogation de la résolution # 2017-04-142 intitulée Droit de 1<sup>er</sup> refus sur le terrain commercial à vendre par la municipalité situé sur le chemin Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle il est résolu d'abroger la résolution # 2017-04-142 intitulée Droit de 1 er refus sur le terrain commercial à vendre par la municipalité situé sur le chemin Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-213 Établissement du Cœur-de-la-Gatineau – Demande d'attribution d'une bourse

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de remettre une bourse de 250.00 \$ à Monsieur Félix-Antoine Nadon puisqu'il est un étudiant finissant ses études secondaires en 2017 au sein de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau et ce, conditionnel à ce qu'il poursuive des études post-secondaires avec preuve d'inscription à l'appui pour l'automne 2017.

Le président demande le vote.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 2017-06-214 Convocation à une audience le 1<sup>er</sup> août 2017 au Palais de justice de Hull

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy il est résolu de mandater Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à représenter la municipalité lors de audience le 1er août 2017 devant la Cour du Québec, division des petites créances, au Palais de justice de Gatineau situé au 17, rue Laurier.

**Réserver** le véhicule utilitaire de la municipalité pour le déplacement de ce dernier au Palais de justice de Gatineau.

Le président demande le vote.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  Note au procès-verbal	
2017-06-215 Clôture de	la séance
Il est proposé par Madame la clore la séance. La séance d	a conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de est levée à 20h00.
Gary Lachapelle, Maire	Yvon Blanchard, Secrétaire-trésorier